



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monit
belg



24107715

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

08 JUL. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0454 058 384**

Nom

(en entier) : **ASSABBAN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Zoning industriel du Roton, rue du Roton, 32- 6240 Farcienne**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats d'administrateurs et administrateur délégué.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 02 juillet 2024, il a été décidé de renouveler pour une période de 6 ans expirant le 31 janvier 2026 avec effet rétroactif du 01/02/2020, le mandat des administrateurs ci-après :

Monsieur ASSABBAN Hassan, demeurant à 6200 Châtelet, rue Gendebien, 226
Monsieur ASSABBAN Rachid, demeurant à 6200 Châtelet, rue Lloyd George, 15
Monsieur ASSABBAN Driss, demeurant à 6200 Châtelet, rue de Gilly, 10

Lors de la réunion du conseil d'administration tenu après l'assemblée générale extraordinaire du 02 juillet 2024, il a été décidé renouveler le mandat d'administrateur délégué de Monsieur ASSABBAN Hassan qui accepte cette fonction pour une période de 6 ans expirant le 31 janvier 2026 avec effet rétroactif du 01/02/2020.

ASSABBAN Hassan : Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B.

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).